

■ Groupe majoritaire

Le tribunal administratif valide l'élection de Max Roustan

Chers Alésiennes et Alésiens,

Le 15 mars 2020, vous avez été 56,80 % à faire confiance à la liste conduite par Max Roustan, avec son bras droit de toujours, Christophe Rivenq, figurant sur cette liste.

Cette victoire éclatante, la 4^e de suite au premier tour, avec un score encore plus important qu'en 2014, faisait entrer Max Roustan dans l'histoire régionale et ne semblait devoir souffrir d'aucune contestation.

Et pourtant... Deux opposants malheureux, dont le nombre de voix se situait très très loin de notre liste "Alès" (respectivement 22,84 % et 3,97 %), ont décidé de contester ce résultat on ne peut plus démocratique, que vous aviez très clairement signifié, et de demander l'annulation de l'élection devant le tribunal administratif de Nîmes.

Une tentative de vous voler l'élection

Les raisons invoquées prêteraient à sourire s'il ne s'agissait d'un recours juridique contre un choix sans ambiguïté de votre part, c'est-à-dire d'une tentative de vous voler l'élection. Les principales demandes portaient sur une demande d'inéligibilité de notre désormais 1^{er} adjoint et Président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, directeur général des services d'Alès Agglomération jusqu'au 31 août 2019 et directeur de cabinet de Max Roustan jusqu'au 29 février 2020. Des fonctions que les opposants considéraient comme illégales en période électorale.

Le tribunal ne s'est pas laissé abuser par ces arguments fallacieux et a confirmé que Christophe Rivenq était en droit d'occuper ces fonctions, qu'il avait quittées dans les délais requis, en respectant scrupuleusement les règles du Code électoral. « *M. Rivenq n'exerçait plus, depuis au moins six mois à la date du scrutin, de fonctions mentionnées au 8^e de l'article L.231 du Code électoral. Contrairement à ce qui est soutenu, il n'était pas davantage au jour du scrutin un agent salarié de la commune* » (extraits du jugement).

Politique politicienne contre politique territoriale

Nous, élus du groupe majoritaire, saluons ce jugement qui rappelle simplement le droit. **Et nous déplorons d'avoir dû consacrer tant de temps à répondre aux vaines accusations d'opposants qui sont avant tout de mauvais perdants.** Cette énergie aurait pu être mise de façon plus profitable au service de la ville d'Alès et de la relance de ce territoire qui en a bien besoin après une année 2020 très compliquée.

C'est toute la différence entre la politique politicienne – de nos opposants, qui ne prend en compte que des intérêts partisans – **et la politique territoriale, celle que Max Roustan applique depuis**

vingt-cinq ans au service de l'intérêt général, indépendamment des chapelles et des partis. C'est en s'appuyant sur cette politique vertueuse que notre Agglomération a pu grandir, dans la diversité des opinions et en prenant en compte les avis de chaque commune. C'est de cette façon aussi que la ville d'Alès a changé totalement d'image depuis 25 ans au point d'obtenir, en novembre 2020, la Fleur d'Or, récompense suprême du Conseil national des "Villes et villages fleuris".

Mais cette manière de servir un territoire est hélas totalement étrangère à nos opposants, qui se sont acharnés contre notre victoire en voulant jouer un second tour devant le tribunal administratif.

Un nouveau départ en 2021

Malgré ces embûches anti-démocratiques, nous poursuivons notre mission à votre service. Avec ce nouveau mandat et la fin de la crise annoncée pour l'été prochain par les autorités sanitaires, nous espérons prendre un nouveau départ en 2021 avec, pour priorité, la relance économique et sociale de notre territoire.

Par ailleurs, de gros dossiers sont en projet : **la rénovation urbaine de la Grand rue Jean Moulin et des faubourgs de Rochebelle et du Soleil**, ainsi que les actions validées par l'Etat dans le programme "Actions Cœur de ville", à commencer par **la rénovation des Halles de l'Abbaye** pour lesquelles le concours d'architectes vient d'être lancé. 2021 verra aussi **l'ouverture d'une Maison de l'Economie** dans l'ancien bâtiment de France Télécom et la mise en place d'Etats généraux de la Santé.

Présents tous les jours à vos côtés

Depuis près d'un an, nous avons été présents tous les jours à vos côtés pour lutter contre cette terrible crise et ses effets. **Nous sommes désormais dans les starting-blocks pour finaliser tous ces dossiers** et les voir se concrétiser le plus vite possible afin d'augmenter encore la qualité de vie sur notre belle ville d'Alès.

Et bien sûr, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous remettrons en place les animations festives et culturelles qui nous ont tant manqué en 2020 : Festival Cinéma, Feria, Semaine cévenole, feux d'artifice, concerts, ...

Bonne année 2021 à tous !

Le Groupe majoritaire

■ Liste “Le Printemps Alésien”

Vœux : Le Printemps Alésien pense aussi aux associatifs

En ce début d'année, le Printemps Alésien présente ses vœux les plus sincères à tous **les Alésiens et les Alésiennes**.

Les fêtes de fin d'année se sont déroulées dans des conditions singulières. Ce moment de joie et de partage, a été terni par la pandémie qui persiste inexorablement. Nos pensées, notre affection vont vers nos aînés, particulièrement touchés par ce virus, vers celles et ceux qui se mobilisent depuis des mois pour le combattre, vers les plus démunis, mais aussi vers les plus jeunes qui désespèrent de jours meilleurs. Dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale nous avons grand besoin d'humanité, de fraternité et de solidarité.

Un certain nombre de dispositifs a été mis en place pour lutter contre les conséquences de la pandémie qui touche notre territoire, déjà en difficulté. Aides directes aux entreprises avec le concours de la Région Occitanie, exonération des frais de terrasse, allongement de la gratuité des parkings, distribution gratuite de masques, marketplace pour les commerçants, primes pour les agents ayant assuré la continuité du service public... autant **de décisions auxquelles les élus du Printemps Alésien se sont associés en votant les délibérations liées à la crise COVID**, tant celles-ci étaient nécessaires pour la survie de notre territoire.

Espérons-le, cette crise prendra fin au plus vite et la vie reprendra son cours, mais soyons réalistes, **rien ne sera comme avant**. La crainte d'une **crise économique d'ampleur** n'est pas à écarter mais bien à envisager sérieusement et avec celle-ci une **crise sociale dramatique**. A l'heure où certains sont plus préoccupés par la mise en place de la nauséabonde Loi Sécurité Globale, nous, **nous préférons préparer l'avenir** et réfléchir à la préparation de jours meilleurs.

Grand sacrifié et oublié lors de la crise, le tissu associatif, présent sur notre territoire à travers les associations sportives, culturelles, culturelles, solidaires, et d'entraide, est en grande souffrance. Vectrices de lien social, indispensables à la vie de la cité, émancipatrices et primordiales pour l'épanouissement de nos enfants, dernier rempart contre l'isolement, ultime recours pour les plus précaires, les

associations ainsi que les structures solidaires de notre ville ont souffert à plusieurs titres durant ces mois de crise sanitaire et certaines sont au bord du gouffre. Privées de leurs activités, de leurs financements, du lien avec leurs adhérents, lorsque ceux-ci ont malgré tout pris le risque de réadhérer en début d'année, ce sont des centaines de bénévoles, qui voient l'avenir s'assombrir et leurs espoirs s'anéantir.

Nous ne pouvons rester insensibles et immobiles face à cette situation, nous devons agir ! Au-delà du maintien indispensable des subventions à ces structures en 2021, un réel effort doit être fait pour espérer à tout le moins un maintien des activités, voire au mieux un rebond dès que les conditions sanitaires le permettront. Pour cela les élus du Printemps Alésien formulent des propositions concrètes et dont la mise en place peut s'avérer rapide, avec une charge financière contrôlée : déblocage d'une **enveloppe exceptionnelle de 100 000€ d'aide directe aux associations d'Alès** ; mise en place de **chèques sport/culture municipal** pour toute adhésion à une association au cours de l'année 2021 ; mise en place du **1^{er} e-forum des associations** ; création d'une **vitrine numérique pour les associations** avec des clips vidéo de promotion diffusés sur les outils numériques dédiés ; création du **Printemps des Associations**, semaine dédiée aux associations alésiennes dans la ville, en plus du forum des associations de septembre.

L'effort vis-à-vis des entreprises, des commerçants, et de tous ceux qui font la richesse économique de notre territoire reste indispensable.

Demain nous vous proposons d'aller plus loin, de sauver aussi ceux qui font, de par leur engagement, la vie de la cité.

En aidant ces structures, ce sont des femmes, des hommes, des enfants, qui pourront à nouveau entrevoir des jours heureux et notre économie en sortira aussi grandie.

Les élus du Printemps Alésien

Paul PLANQUE, Béatrice LADRANGE, Arnaud BORD, Naima GUERNINE,

Jean-Michel SUAU

contact@leprintempsalesien.fr

■ Liste “Les Alésiens d'abord”

Les Alésiens d'Abord sont très satisfaits du changement de politique de Monsieur le Maire sur l'armement de la Police Municipale. Il nous rejoint enfin sur ce qui était une proposition phare de notre programme. Ainsi le slogan de la liste « Alès » était « Un temps d'avance ». La démonstration est faite qu'en matière de sécurité elle avait un temps de retard et qu'elle vient de le rattraper en adaptant nos propositions. Nous avons toujours clamé haut et fort que nous serions une opposition constructive.

En conséquence, nous voterons tous les budgets nécessaires pour mettre cela en place :

- achat des armes et des munitions,
- formation initiale et continue de l'ensemble des policiers municipaux (théorique et pratique).

La sécurité des policiers municipaux et des Alésiens est nettement améliorée par cette mesure salutaire. Evidemment cela a un coût mais il faut l'assumer.

Par contre, si nous nous réjouissons de cette avancée sécuritaire au niveau local, nous déplorons la pseudo-comédie gouvernementale en matière de lutte contre l'islamisme radical et les trafiquants de drogue. Les odieux attentats qui ont eu lieu récemment :

- ancien local de Charlie Hebdo,
 - Mr Samuel Paty, odieusement décapité, victime des islamistes et de la lâcheté de sa hiérarchie,
 - l'attentat de la Cathédrale de Nice,
- montrent combien cette politique est inefficace.

La loi sur le séparatisme islamiste est devenue une loi sur la laïcité. Qu'en restera-t-il lorsque le Parlement l'aura votée ?

Ce n'est pas avec des mesurette qu'on améliore la sécurité de nos compatriotes et que l'on viendra à bout du terrorisme et du trafic de drogue.

Les Alésiens d'abord : Francis BASSIER et Aurélie WAGNER

w.aurelie@sfr.fr